



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

dette extérieure

Question écrite n° 58894

Texte de la question

M. Michel Vergnier attire l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État sur ses récents propos relatifs " à la dette globale" de la France, qui additionne la dette publique et celles des agents privés (ménages et entreprises). En effet, d'après ce calcul, la France se place au même bon niveau que l'Allemagne, avec une dette équivalent à 180 % du PIB, bien mieux que l'Italie (220 %) ou que les États-unis (230 %). Cependant comme aucun propos ne mentionne la position de la Commission européenne, qui elle ne prend en compte que le fardeau public, il lui demande donc de bien vouloir lui préciser le bien-fondé de cette nouvelle position du Gouvernement.

Données clés

Auteur : [M. Michel Vergnier](#)

Circonscription : Creuse (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58894

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'Etat

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 septembre 2009, page 8907

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)